

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2693 - MERCREDI 24 AOÛT 2016

TRAVAUX PRÉPARATOIRES AU DIALOGUE

Fracture au sein de l'opposition



Quelques membres de l'opposition anti dialogue

Le facilitateur désigné par l'Union africaine, Edem Kodjo, s'appuie sur une frange de l'opposition pro-dialogue avec l'UNC de Vital Kamerhe en tête alors que le gros contingent de l'opposition n'est pas partie prenante aux travaux du comité préparatoire lancés le 23 août à Kinshasa. L'absence de la coalition des forces de l'opposition cristallisée autour du tandem Tshiskedi-Katumbi à cette première réunion du comité préparatoire s'est fait cruellement sentir. Dans son discours inaugural, le facilitateur a prié cette frange de l'opposition absente de la table des travaux préparatoires à « rejoindre le train du dialogue dont les portes restent ouvertes ». Il a émis le vœu de voir les Congolais faire preuve de dépassement pour privilégier la paix tout en reconnaissant que beaucoup reste à faire pour favoriser un climat de détente favorable au dialogue.

Page 13

MLP

Franck Diongo craint pour sa sécurité

Ce leader de l'opposition radicale se soucie pour sa sécurité au regard de l'attaque dont son domicile a été l'objet dans la nuit du 22 au 23 août alors qu'il revenait de l'Europe. Des hommes armés non autrement identifiés ont tenté d'escalader les murs sans savoir qu'il y avait beaucoup de jeunes dans la parcelle venus saluer son arrivée. C'est cette présence de jeunes qui l'avait sauvé des griffes de ces personnes visiblement mal intentionnées. Pour Franck Diongo, cette attaque a été planifiée. Le député rappelle une action similaire qui l'avait visé quelque temps après les élections tenues en 2005. L'opposant pense qu'il est en danger de mort au regard de son attachement à la vérité et à la démocratie.

Page 12

CAN 2017

Ibenge réduit sa liste à vingt-sept Léopards contre la RCA

Les choses se précisent de plus en plus pour les Léopards de la RDC en perspective du match de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017. La RDC offrira son hospitalité le 4 septembre au stade des Martyrs à la République Centrafricaine. De trente-huit présélectionnés au départ, Florent Ibenge a ramené sa liste à vingt-sept joueurs. Parmi les nouveaux promus, on peut citer Britt Assombalonga (Notttingham Forest/D2 Angleterre) qui fêtera sa première sélection. Cette rencontre se jouera en nocturne pour la première fois. Le coup d'envoi sera donné à 18h30 heure locale, a précisé le président de la Fédération congolaise de football association lors de sa dernière conférence de presse.

Page 14

VILLE MORTE

Succès mitigé à Kinshasa

L'appel du Rassemblement à observer une « journée ville morte » le 23 août sur l'ensemble du territoire national a été partiellement suivi à Kinshasa et ignoré dans d'autres grandes villes du pays. Deux communiqués contradictoires attribués au Rassemblement étaient à la base de la perplexité qui avait gagné les Kinsois dans la matinée, l'un confirmant la journée ville morte pour mardi et l'autre la renvoyant au 26 août. La manifestation initiée en guise de récusation du facilitateur Edem Kodjo, désigné par l'UA pour piloter le processus du dialogue en RDC, a bel et bien eu lieu. Cependant, la réussite n'a pas été totale comparativement à la toute dernière qui avait quasiment paralysé les grandes villes du pays.

Page 13



Le centre-ville à Kinshasa

ÉDITORIAL

Exclusion

Si l'on réfléchit bien il y a d'un côté ceux, de plus en plus nombreux, qui ont pris acte des changements institutionnels voulus par le peuple congolais et ceux, de moins en moins nombreux, qui n'ont toujours pas compris que le Congo a entrepris d'écrire dans la paix une nouvelle page de son Histoire. Les premiers, qu'ils aient ou non approuvé le changement de Constitution, s'emploient maintenant à accélérer pour eux-mêmes et pour la collectivité le processus de modernisation en cours. Les seconds s'enferment dans un déni de la réalité politique et économique qui les exclura définitivement du nouveau débat citoyen dont nous vivons depuis trois mois les premiers instants.

Contrairement à ce que disent ou écrivent les opposants radicaux, qui ont perdu la partie faute d'avoir compris à temps les attentes de la société civile, leur liberté personnelle ne sera en rien touchée ou menacée dans le proche et lointain avenir. Quoi qu'ils disent et quoi qu'ils fassent, à condition bien sûr de respecter les règles de l'Etat de droit qui régissent la nation congolaise, ils pourront exprimer sans contrainte leurs convictions ; la preuve nous en est déjà donnée chaque jour que Dieu fait. Mais leur voix deviendra de plus en plus inaudible et ce qui reste de leur influence s'étiolera inexorablement même si de grands médias étrangers continuent à les présenter comme des personnalités crédibles alors qu'ils ne représentent en réalité qu'eux-mêmes.

Ceci étant dit l'exclusion de fait des opposants radicaux de la scène publique, qui s'impose aujourd'hui comme une évidence, offre à l'opposition républicaine une chance supplémentaire de se faire entendre. Dès lors, en effet, que celle-ci se structure sérieusement, met fin à ses divisions internes, inscrit son action dans le respect des institutions de la Nouvelle République et obtient ainsi le statut officiel que prévoit la Constitution du 6 novembre 2015, elle aura tous les moyens nécessaires pour faire entendre sa voix sur la scène politique congolaise et influencer, directement ou indirectement, sur le destin de notre nation.

Le jour viendra, n'en doutons pas, et plus vite qu'on ne le pense où ce qui est écrit ici s'imposera comme une évidence. Alors s'instaurera enfin la démocratie apaisée et responsable à laquelle chacun de nous aspire.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Des experts français s'apprentent à former une trentaine de magistrats congolais

Une délégation d'experts français est attendue à Brazzaville au mois de novembre. But : former des magistrats pour rendre le système judiciaire et les corps magistral congolais plus efficaces en vue de lutter contre les antivaleurs et faire face aux défis de développement pour lesquels le pays s'est assigné.

La question a été au centre d'un entretien, le 23 août, entre l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery et le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala.

Pour cette première phase de formation, qui se tiendra sur place à Brazzaville, trente magistrats seront formés et recyclés. Ils recevront, à l'occasion de cette formation type, de nouvelles connaissances techniques professionnelles, à travers des enseignements spéciaux dispensés par les experts et formateurs français. L'objectif est de rendre les magistrats congolais plus compétitifs et compétents, afin d'être capables d'assurer leurs responsabilités avec professionnalisme et sans complexe.

« Avec le diplomate français, nous avons parlé de la formation des magistrats. Du 21 au 25 novembre prochain, une délégation d'experts français arrivera à Brazzaville, pour former et recycler 30 magistrats congolais afin de les rendre plus efficaces



Pierre Mabiala et Bertrand Cochery

et plus professionnelles au service du peuple », précise le ministre de la Justice, Pierre Mabiala. Par la même occasion, le ministre de la Justice et des droits humains a annoncé que pour la deuxième phase de cette formation, quatre autres magistrats congolais seront envoyés en France dans les tout prochains jours, pour un recyclage. Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération judiciaire bilatérale entre la France et le Congo, vise un certain nombre d'objectifs fondamentaux.

Il s'agit entre autres de lutter contre les antivaleurs et autres comportements déviants, conformément aux directives du gouvernement. « La justice est à la croisée des chemins, parce qu'on ne peut pas refaire la société et combattre les antivaleurs sans la justice. Nous ne pouvons pas plaider pour la diversification

de l'économie sans avoir un système judiciaire efficace », affirme pour sa part, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery.

Les deux interlocuteurs ont aussi évoqué la question de protection des investissements, afin de permettre aux opérateurs économiques d'investir au Congo, au moment où l'économie est frappée par une baisse continue du prix du baril de pétrole.

« Pendant que le baril de pétrole est en baisse, nous devons créer une dynamique économique afin de permettre aux hommes d'affaires étrangers de venir investir massivement au Congo. Ces investissements doivent être protégés par la justice, il faut donc qu'on ait une justice forte qui soit au-dessus de tous », a conclu le ministre Pierre Mabiala.

Firmin Oyé

PARLEMENT

Anthony Ohemeng Boamah échange avec le président du Sénat

Le représentant résident du Pnud et coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng Boamah a échangé le 23 août à Brazzaville avec le président du Sénat, André Obami-Itou. « Le président du Sénat me reçoit régulièrement. On passe en revue les activités

du système des Nations unies. Cette fois-ci, nous avons parlé de trois choses : d'abord, la mise en œuvre de la note d'intervention entre les deux institutions, ensuite l'apport financier du gouvernement aux activités des Nations unies et enfin l'échange technique entre le Parlement

et le système des Nations unies pour voir là où on peut accompagner en terme de renforcement des capacités, en tenant compte des nouvelles dispositions de la Constitution », a brièvement déclaré le diplomate des Nations unies à sa sortie d'audience.

Jean Jacques Koumbema

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-
signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service),
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

REVENDEICATIONS SOCIALES

La morgue municipale de Brazzaville complètement paralysée le 23 août

Déclenchée le 18 août dernier à Brazzaville par la plateforme des syndicats des mairies du Congo, la grève des agents municipaux a pris, ce mardi 23 août, une autre dimension jusqu'au point de paralyser totalement le programme des levées de corps à la morgue municipale.

De nombreuses familles ayant effectué le déplacement de la morgue municipale de Brazzaville hier sont réparties chez elles déçues. Pour cause, les portes sont restées fermées suite à un mouvement de grève des agents. « Nous sommes venus pour l'inhumation de notre neveu décédé à Pointe-Noire. Son corps est arrivé à Brazzaville le samedi, mais sur place la morgue ne travaille pas, donc c'est un coup dur pour nous. Là nous sommes en train de repartir à la maison », a expliqué une femme aux environs de 11 heures.

En effet, selon les revendications affichées à la mairie



L'entrée principale de la morgue de Brazzaville le 23 août (DR)

centrale de Brazzaville, les agents municipaux du Congo réclament, entre autres, le non-versement des retenues de la CNSS opérées par le

Trésor public depuis plusieurs années ; les arriérés de quatre mois de salaires dans les mairies de Nkayi ; Dolisie ; Mossendjo ; Ouesso. Pour

Brazzaville, les agents municipaux ne seraient plus payés avec la valeur du point d'indice 275 depuis janvier 2016 : conséquences sept mois de

différence de salaires.

Pour rappel, l'avis de grève a été lancé le 2 août dernier. Ceci après observation d'un préavis de grève de huit jours initié par la plateforme des syndicats des mairies du Congo, réunie en assemblée générale extraordinaire du 21 au 22 juillet 2016 à Dolisie. « Notre préavis n'ayant pas donné satisfaction aux revendications sociales des agents municipaux, le bureau exécutif de la plateforme a jugé opportun de lancer un avis de grève à compter du 2 août 2016 », justifiaient les initiateurs de la grève.

Soulignons que les agents municipaux devraient reprendre le service hier, d'après un appel lancé lundi par certains responsables syndicaux, à l'issue de l'entretien avec le maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélongdé.

Parfait Wilfried Douniama

DÉCLARATION DES REVENUS DES PERSONNES PHYSIQUES

La date limite de souscription fixée au 15 septembre prochain

La campagne de vulgarisation de déclaration des revenus des personnes physiques, débutée le 1er juillet, s'achèvera le 15 septembre prochain.

L'annonce a été faite le 23 août par le directeur administratif et des affaires financières assurant l'intérim du directeur général des impôts et des domaines, Henri Ngatsongo. Ce dernier a rappelé que cette campagne devrait prendre fin le 31 août.

« Nous avons constaté que seuls les fonctionnaires sont motivés à retirer les formulaires de déclarations de revenus des personnes physiques. Nous ne sentons pas l'engouement des chefs d'entreprises et autres personnes à s'acquitter de cette tâche. C'est pour cette raison que nous avons décidé de repousser la date limite de souscription au 15 septembre », a-t-il indiqué.

Dépassant ce délai, a-t-il insisté, la direction générale des impôts et des domaines prendra des mesures répressives conformément aux lois et règlements en vigueur. « La campagne sur la déclaration des revenus des personnes physiques s'inscrit dans le cadre de la rupture annoncée par le président de la République lors de son investiture le 16 avril dernier. Je me permets de vous rappeler que la nation ne se bâtit pas uniquement que par la création des entreprises. Les populations peuvent également contribuer à sa construction en payant leurs impôts. C'est un appel au sursaut patriotique que je formule à votre

endroit », a déclaré Henri Ngatsongo.

Par ailleurs, les questions des participants à cette réunion ont tourné autour des efforts que doit accomplir la direction générale des impôts et des domaines, en vue d'expliquer clairement aux populations le bien-fondé de cette opération de déclaration des revenus des personnes physiques. D'autres intervenants ont relevé le fait que les indemnités des députés et d'autres catégories d'acteurs publics et privés soient exceptées des impôts.

Prenant la parole à son tour, le directeur de la Réglementation et du Contentieux, François Breitzer Mounzéo a précisé au public qu'il y a sept catégories de revenus imposables à l'impôt sur le revenu des personnes physiques, à savoir : les revenus fonciers ; les bénéfices des activités industrielles, commerciales et artisanales ; les bénéfices de l'exploitation agricole ; les traitements, salaires, indemnités, émoluments, pensions et rentes viagères ; les bénéfices des professions non commerciales et revenus assimilés ; les revenus des capitaux mobiliers, ainsi que les plus-values réalisées par les personnes physiques.

Les sanctions pour le défaut de déclaration ou pour dépôt tardif, a indiqué François Mounzéo, sont : la non production de la déclaration des revenus est sanctionnée par une majoration de 50% du montant de l'impôt dû et la production après les délais fixés est sanctionnée d'une amende de 15.000Fcf par jour de retard.

Roger Ngombé

GESTION DURABLE DES FORÊTS

Le Congo vulgarise les nouvelles orientations sous-régionales

Le ministère de l'Economie forestière, du Développement durable et de l'Environnement en partenariat avec la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) a organisé, le 23 août à Brazzaville, un atelier de vulgarisation du plan de convergence 2.

L'objectif visé étant d'informer toutes les parties prenantes aux nouvelles orientations relatives à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale, adoptées depuis 2014 par les ministres des pays membres de la Comifac.

Ce plan de convergence qui couvre la période 2015-2025 permettra aux pays membres de cette organisation sous régionale d'être dotés d'un nouveau document d'orientation et de coordination des programmes et projets dans le domaine forestier au niveau national et sous régional.

« Le présent atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne de vulgarisation du Plan de convergence 2, démarrée au Cameroun et qui devra se poursuivre dans les autres pays de l'espace Comifac. Il convient de noter que ce processus de révision a permis de prendre en compte certaines préoccupations telles que les changements climatiques, le genre, la Reed+... », a expliqué le secrétaire exécutif de la Comifac, Raymond Mbitikon.

En vue de mettre en œuvre des axes prioritaires inscrits dans ce document, à savoir : l'harmonisation des

politiques forestières et environnementales, la gestion et la valorisation durable des ressources forestières, la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, la lutte contre les effets du changement climatique et la désertification, les pays membres financeront les activités avec leurs ressources propres ainsi que l'appui des partenaires locaux et internationaux.

Rappelons que c'est en 2005 que les chefs d'Etat d'Afrique centrale s'étaient engagés de manière concertée à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays respectifs à travers un plan de convergence.

Après quinze ans de mise en œuvre dudit plan de convergence, force a été de constater qu'en dépit des avancées enregistrées en matière d'harmonisation des politiques et législations forestières et environnementales ; d'aménagement durable des concessions forestières avec plus de 5 millions d'hectares de forêts sous aménagés puis 30 millions d'hectares dotés de plan d'aménagement, ce document n'a pas été suffisamment approprié par les pays membres.

« Malgré ces efforts encourageants, de nombreux défis restent à relever en matière de gestion durable des forêts. La faible mobilisation des moyens financiers demeure l'une des principales causes de cette situation », a conclu le directeur du cabinet du ministre de l'Economie forestière, Pierre Taty, présidant les travaux de cet atelier.

Lopelle Mboussa Gassia



OFFRE D'EMPLOI ARC

Détails de l'annonce

- Une bonne maîtrise de l'outil informatique est nécessaire.

Critères de l'annonce pour le poste :

Métier de base : Archivage, Secrétariat, Assistanat, Informatique

Secteur d'activité : Assurances

Type de contrat : CDD avec possibilité de CDI

Disponibilité : Immédiate

Région : Brazzaville

Ville : Brazzaville

Niveau d'expérience : 3 ans au moins

Niveau d'études : Bac+3 minimum

Candidature à déposer au Secrétariat du Directeur Général au 11ème étage de l'immeuble de l'ARC du centre-ville en face de City Center (Demande d'emploi ; Curriculum vitae et lettre de motivation).

* Offre valable du 25 au 31 Août 2016.

Poste proposé : Archiviste / Documentaliste (H/F)

La Direction Générale, des Assurances et Réassurances du Congo (ARC), recrute un(e) Archiviste / Documentaliste pour son site de Brazzaville.

Missions :

- Collecter, classer, inventorier, rechercher, communiquer et transmettre les documents archivés en appliquant les procédures et consignes mises en place ;
- Créer, organiser et gérer une structure d'archives ;
- Créer une base de données.

Profil recherché pour le poste :

- Détenant une formation d'archiviste, vos connaissances et vos compétences vous permettent de maîtriser les techniques d'archivage et documentaires ;

IMPRIMERIE* DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



EDUCATION

580 candidats affrontent le concours d'entrée au Lycée d'excellence de Mbounda

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a lancé le 23 août au lycée Chaminade de Brazzaville, les épreuves écrites du concours d'entrée au Lycée d'excellence de Mbounda de Dolisie, dans le département du Niari

Au total 580 candidats se sont inscrits à ce concours pour seulement 60 places réservées. Pour le département de Brazzaville, sur les 156 inscrits, 150 se sont présentés ce matin. A l'issue de ce concours qui se déroule sur toute l'étendue du territoire national, cinq meilleurs élèves seront retenus par département. Interrogé sur le nombre de places réservées à chaque département, le ministre Anatole Collinet Makosso estime que l'objectif est la recherche de l'excellence, la crème, l'élite. « Nous ne sommes pas pour la massification des diplômés, nous sommes pour la recherche de l'excellence, la qualité. Nous avons beau être intelligents mais nous n'avons pas tous les mêmes aptitudes, il faut toujours que vous puissiez admettre que parmi nous il y a les plus brillants et c'est



Les candidats dans une salle d'examen à Brazzaville./Crédit photo Arnel Mambou

aux meilleurs d'entre nous que nous devons accorder cette importance », a déclaré le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, en présence du conseiller du président de la République, chef de département de la promotion des lycées d'excellence, Alphonse Sylvestre Gouemo.

Carte de visite du lycée d'excellence de Mbounda

Érigé dans le département du Niari à 10 km de Dolisie, le Lycée d'excellence de Mbounda est un établissement public du secondaire. Il accueille les élèves de la 6^e en terminale avec deux années préparatoires pour

l'entrée aux grandes écoles. Les élèves sont recrutés par voie d'un concours national

à l'issue de leur admission au CEPE. L'âge limite est fixé à 12 ans au plus au 1^{er} octobre de l'année du concours. Pour concourir, il faut avoir obtenu une bonne moyenne aux 1^{er} et 2^e trimestres, plus une note moyenne supérieure ou égale à 7/10 au CEPE blanc. Le concours national est également ouvert aux élèves

ressortissants de la zone CEMAC, résidant ou non sur le territoire congolais. Pour cette année, le quota d'admission est de 70 places dont 60 pour les nationaux et 10 pour l'ensemble des ressortissants des pays de la CEMAC.

Les personnels enseignants et de maîtrise sont, quant à eux, recrutés conformément aux termes de référence de l'appel à candidature. Selon le décret du 21 octobre 2011, instituant le lycée d'excellence de Mbounda, cet établissement a pour objet de développer une vraie culture citoyenne au niveau de la jeunesse et de favoriser une élite scientifique, technologique, littéraire devant conduire le Congo à l'émergence. La particularité du lycée d'excellence est qu'il a trois cycles, notamment le cycle secondaire premier degré, le cycle secondaire deuxième degré et le cycle préparatoire aux grandes écoles. Notons que le lycée d'excellence de Mbounda a obtenu 100% d'admis au BEPC, session de juin 2016.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-CUBA

Signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine agricole

Le ministre d'Etat, Henri Djombo, et l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Cuba, Manuel Maria Serano Acosta, ont paraphé, ce 23 août à Brazzaville, le document régissant la coopération entre les deux Etats dans les domaines de l'agriculture, la pêche et l'élevage.

Le Congo veut réussir son combat de la sécurité alimentaire. Le mémorandum signé avec Cuba s'inscrit effectivement dans cette perspective au regard de la pluralité de ses objectifs. Le Congo bénéficiera, en effet, d'un appui de la République de Cuba sur les analyses et les études pédologiques, en vue de la certification des sols, sur la production laitière en milieu rural, l'élevage des gros et petits ruminants des porcs et de la volaille... Un programme de développement de l'agriculture rurale, urbaine et péri-urbaine et un autre programme sur l'aquaculture, la pisciculture et de l'élevage des crevettes seront réalisés. Par ailleurs, les capacités techniques et professionnelles des cadres congolais seront renforcées. La liste des objectifs visés n'est pas exhaustive.

Le diplomate cubain, Manuel Maria Serano Acosta, s'est dit satisfait de la signature de ce mémorandum qui, selon lui, exprime la volonté historique des deux Etats de renforcer leur coopération bilatérale. « Nous apportons notre contribution à la stratégie de développement de l'agriculture au Congo, en vue d'un développement économique et social », a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, pour Henri Djombo, ce mémorandum arrive à point nommé, d'autant plus que le gouvernement s'organise à lancer un vaste chantier de retour à la terre. « Nous allons tirer meilleure partie de l'expérience cubaine pour améliorer notre production, développer les différentes filières tout en tirant les leçons des expériences passées », a-t-il indiqué, soulignant la nécessité pour le Congo de former ses propres techniciens, afin de produire efficacement pour que le pays parvienne à améliorer sa productivité, accroître sa production, réduire ses importations et les supprimer à terme.

En rappel, la coopération agricole entre le Congo et le Cuba date des années 1970 avec à la clé la signature d'un accord relatif à l'installation d'un centre expérimental visant à démontrer la possibilité pour le Congo de produire le lait. Pour des raisons diverses, cette coopération s'était essouffée. Le mémorandum signé ce 23 août à Brazzaville est donc une flamme qui ravive la coopération agricole de sorte à ne plus éteindre, espère-t-on.

Rominique Nerplat Makaya

SANTÉ

Le personnel et les communautaires sensibilisés à la loi portant lutte contre le Vih-sida

Dans le cadre du Projet d'appui à la réponse communautaire dans l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, un atelier axé sur la protection des personnes vivant avec cette pandémie s'est tenu le 23 août à Brazzaville, à la Sil-Congo.

Organisé par Azur Développement qui pilote ce projet en Consortium avec huit associations congolaises des PVVIH et de lutte contre le VIH, avec l'appui de Positive Action Community Fund (PACF), cet atelier permettra d'atteindre 4500 personnes jeunes filles et 2700 couples en âge de procréer afin de les amener à adopter des comportements et pratiques sexuelles à moindre risque et d'éviter le VIH à travers des sensibilisations et dépistages de proximité.

Il avait, entre autres objectifs, vulgariser cette loi, mais également d'insister sur des actions à mener afin de réduire la stigmatisation et la discrimination à l'endroit des PVVIH à Brazzaville ; renforcer la collaboration entre les unités de prise en charge du VIH/SIDA et les organisations de la société civile et contribuer à la réduction de la stigmatisation et la discrimination des PVVIH.

Prenant la parole à son ouverture, Blandine Louzolo, coordonnatrice du projet a rappelé que ce dernier est réalisé dans trois départements, à savoir Brazzaville, la Bouenza et



Les participants (DR)

la Cuvette, en consortium avec huit associations et financé pour une durée de deux ans. « A l'ère du traitement comme prévention, quelle sera notre capacité à utiliser les nouvelles données scientifiques sur le taux de charge virale et la transmission du VIH dans le combat contre la stigmatisation et les discriminations ? », s'est interrogé en substance le représentant de l'Onusida, François Moubari, soulignant qu'au cours des siècles, la peur de la contagion a souvent justifié la méfiance à l'égard des malades, leur isolement encore considéré comme potentiellement dangereux pour la société car susceptible de propager la maladie. François Moubari a également déclaré qu'une personne séropositive sous traitement, avec une charge virale non détectable, est considérée comme non infectieuse. Finalement, les personnes vivant avec le VIH et bénéficiant d'un trai-

tement sont beaucoup moins « dangereuses » pour la société que celles qui ignorent leur statut sérologique. Actuellement, rappelons-le, 9000 femmes enceintes et leurs partenaires ont bénéficié de consultations prénatales et de dépistages dans quatorze centres de santé. 6000 personnes séropositives (50%) seront éduquées sur les méthodes contraceptives modernes pour prévenir les grossesses non désirées ; 100% bénéficieront d'un appui psychologique, nutritionnel, juridique et économique et 90% des femmes enceintes séropositives et leurs nourrissons seront accompagnés et suivis.

Signalons que cet atelier a été ponctué par plusieurs communications notamment celle de l'Onusida, du PNLS, d'un juriste, d'un médecin de prise en charge, de la présidente de AFPC et d'Azur Développement.

Guillaume Ondzé

estem *Maroc*

Une double diplomation Franco-Marocaine en :

- MASTER en Sciences et Technologies de l'Information et Communications avec l'Université de SAVOIE
- Génie Civil ; Bâtiments, Ponts & Chaussées avec ISA BTP BIARRITZ
- E. Business et Marketing avec l'ESC Brest

Un parcours Grande Ecole en :

- Marketing Digital et Stratégies Numériques
- Ingénierie Financière
- Finance Islamique
- Comptabilité, Contrôle & Audit (CCA)
- Entreprenariat & Intelligence Economique
- International Logistics & Supply Chain Management
- Gestion des Ressources Humaines

Les Classes Prépas : Economiques et Scientifiques

(Top five des meilleurs résultats aux différents concours Français et Marocains)

Facultés des Sciences Juridiques et politiques Option :

- Droit des Affaires
- Sciences Politiques

Des diplômes d'Ingénieurs Accrédités par l'Etat en :

- Génie des Systèmes & Réseaux Informatiques
- Génie des Réseaux & Télécommunications
- Génie Industriel
- Génie Electrique
- Génie Minier & Pétrochimie
- Génie logiciel



Information au Congo-Brazzaville

05 . 367 . 88 . 37

00212 . 636 . 510 . 424 (whatsapp)

estem.congo@estem.ma

ESTEM, 4 - 6 rue Moussa Bnou Nouceir, Bd.Moulay Youssef
Quartier Gauthier - 20060 Casablanca Maroc

0522.260.260 information@estem.ma

www.estem.ma



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL :

SELECTION D'UN CABINET POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) lance un avis d'appel d'offres en vue de la sélection d'un cabinet pour le recrutement d'un Directeur Général à son siège à Cotonou (République du Bénin).

Le présent appel d'offres est lancé à compter du mercredi 24 août 2016 pour la sélection d'un cabinet spécialisé dans le recrutement de cadres de haut niveau à qui sera confiée l'exécution de la mission.

Le délai d'exécution des travaux ne doit pas excéder deux (02) mois à compter de la date de signature du contrat.

Peuvent prendre part à la présente consultation, les cabinets de réputation internationale spécialisés dans le recrutement de personnel de haut niveau, la formation et les conseils en ressources humaines, installés ou ayant une représentation dans l'un des Etats membres du FAGACE et répondant aux critères définis dans les documents du dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acheté auprès du secrétariat particulier du Directeur Général du FAGACE moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille (500.000) francs CFA. Le paiement peut se faire par virement bancaire sur le compte du FAGACE.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les offres doivent être déposées au plus tard le lundi 19 septembre 2016 à 14H, heure locale, au secrétariat particulier du Directeur Général ou transmises par courrier express à l'adresse ci-dessous indiquée où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaiteront assister à l'ouverture des plis le 22 Septembre 2016 à 17 H, soit 72 heures après la date limite de dépôt.

Il est entendu que toute offre transmise par courrier express qui parvient au Secrétariat du Directeur Général PI après l'ouverture des offres, quelle que soit la date indiquée du cachet de la poste, ne sera pas prise en compte.

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE
298, Avenue de la CEN-SAD, rue 12044 01BP 2045 RP
Tél : (+229) 21 30 03 76/ 21 30 08 77 Fax (+229) 21 30 02 84

E-mail : fagace_dg@yahoo.fr / courriel.fagace@le-fagace.org site web. : www.le-fagace.org

Cotonou, le 24 Août 2016

Le Directeur Général par intérim
M^{me} Mawèkouta ABOU AISSAH



FAGACE

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL : RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE EN AUDIT DE GESTION DES INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) lance un appel d'offres en vue de la sélection d'un cabinet pour réaliser l'audit de gestion au siège de l'Institution à Cotonou en République du Bénin.

Le présent appel d'offres est lancé à compter du 24 août 2016 pour la sélection d'un cabinet spécialisé en l'audit de gestion des Institutions Financières Internationales. Le délai d'exécution des travaux ne doit pas excéder deux (02) mois à compter de la date de signature du contrat.

Peuvent prendre part à la présente consultation, les cabinets de réputation internationale spécialisés dans l'audit général de gestion, installés ou ayant une représentation dans l'un des Etats membres du FAGACE et répondant aux critères définis dans les documents du dossier d'appel d'offres.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et acheté auprès du secrétariat particulier de la Direction Générale du FAGACE moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille (500.000) francs CFA. Le paiement se fera par virement bancaire sur le compte du FAGACE. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les offres doivent être déposées au plus tard le lundi 19 septembre 2016 à 17H, heure locale, au secrétariat particulier du Directeur Général pi ou transmises par courrier express (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous indiquée où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires (ou leurs représentants) qui souhaiteront assister à l'ouverture des plis le 22 septembre 2016 à 17h, soit 72 heures après la date butoir de dépôt.

Il est entendu que toute offre transmise par courrier express qui parvient au secrétariat du Directeur Général pi après l'ouverture des offres, quelle que soit la date indiquée du cachet de la poste, ne sera pas prise en compte. La durée de validité de l'offre est de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des dossiers.

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE
298, Avenue de la CEN-SAD, rue 12044 01BP 2045 RP
Tél : (+229) 21 30 03 76/ 21 30 08 77 Fax (+229) 21 30 02 84

E-mail : fagace_dg@yahoo.fr / courriel.fagace@le-fagace.org site web. : www.le-fagace.org

Cotonou, le 24 Août 2016

Le Directeur Général par intérim
M^{me} Mawèkouta ABOU AISSAH

LE PROCESSUS DE LA TICAD ET L'ATTRAIT DES ENTREPRISES JAPONAISES

1. Qu'est – ce que la TICAD ?

Le terme TICAD désigne des rencontres au sommet lancées par le Japon en 1993 et dédiées à la question du développement du continent africain. Cette initiative japonaise, co-organisée par les Nations Unies, la Banque Mondiale et la Commission de l'Union Africaine (CUA), réunit en principe l'ensemble des dirigeants africains ainsi que les Représentants des Organismes Internationaux, des pays donateurs et des Organisations de la société civile. Organisée une fois tous les cinq ans au Japon jusqu'à sa 5ème édition, la TICAD est devenue depuis 2016 une rencontre triennale et se tiendra alternativement dans un pays africain et au Japon en répondant à la demande des pays africains. Le Kenya accueillera sa 6ème édition les 27 et 28 août 2016.

Alors que la fin de la Guerre Froide voyait une baisse d'intérêt des pays développés occidentaux, pour aider au développement de l'Afrique, le Japon continua de souligner l'importance de ce continent, comme le prouve la mise en place de la TICAD I en 1993. De nombreux pays ont désormais mis en place des forums dédiés à l'Afrique, mais il n'est pas exagéré de dire que l'initiative japonaise de la TICAD a été la toute première du genre. Depuis le lancement de ce processus il y a maintenant plus de vingt ans, le Japon n'a cessé d'instaurer une dynamique aux actions de la Communauté Internationale en faveur de l'Afrique. A travers des aides centrées sur la coopération financière non remboursable et la coopération technique, il a enregistré des résultats tangibles en faveur d'une amélioration de la situation économique et sociale en Afrique. Depuis 2008, et sur une période de cinq ans, ce sont 1321 établissements d'enseignement primaire et secondaire qui ont été construits, 4 778 dispensaires et centres de soins qui ont été rénovés, ainsi que 10,79 millions de personnes qui sont désormais approvisionnées en eau potable.

2. Les objectifs de la TICAD

A. Appropriation (ownership) et partenariat (partnership)



Lors de la TICAD, le Japon a toujours insisté sur l'importance d'une appropriation par les Africains de leur processus de développement et d'un partenariat international. Cette philosophie du développement, partagée par l'ensemble des membres de la communauté internationale et qui fait son chemin au sein des nations africaines, constitue le socle idéologique qui a donné naissance au Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), premier projet global de développement « 100% africain ».

B. La réalisation effective des engagements

Le processus de la TICAD comprend l'établissement d'un mécanisme de suivi, pour permettre notamment lors des réunions ministérielles de vérifier la réalisation effective des engagements pris lors des rencontres au sommet. Les pays africains ont d'ailleurs salué les aides régulières fournies par le Japon, « pays qui tient ses promesses ».

3. L'esprit de la coopération japonaise en faveur du développement de l'Afrique : arrière-plan de la TICAD

A. Une croissance de qualité

Pour répondre aux défis du développement africain, il est essentiel de réaliser une croissance économique stable et équilibrée, dont les bienfaits puissent bénéficier à toutes les couches de la société, y

compris les plus pauvres. Pour faire en sorte que l'Afrique connaisse une telle « croissance de qualité », le Japon réfléchit avec ses collaborateurs africains à ce qu'il pourrait leur apporter en tant que « partenaire » et, dans le même temps, met en place des projets de coopérations destinés à garantir la paix et la croissance sur le continent.

B. La sécurité humaine

La sécurité humaine est une approche axée sur les individus et visant à faire progresser la construction de la nation (nation-building) et le développement des sociétés, à travers la protection des personnes et le renforcement de leurs capacités en leur permettant de vivre dans la dignité, à l'abri de la peur et du besoin. L'Agenda 2030 pour le développement durable donne également une place centrale à la personne, en prônant « une approche centrée sur les personnes » et de « ne laisser personne derrière ». Le renforcement des capacités de chaque Africain et la promotion d'une participation active à la construction de la nation ou au développement de la société aident grandement l'Afrique à maintenir une croissance autonome. Dans cette optique, le Japon poursuit ses initiatives visant à faire de l'Afrique un continent où chacun puisse pleinement s'affirmer. Le Japon, pays qui a initié les discussions pour faire avancer la question de la « sécurité humaine », contribue ainsi à l'application de ce concept sur le sol africain.

C. La culture de la « formation des personnels »

Pour garantir le développement économique et social d'un pays, on ne doit pas oublier la formation de personnels, pierre de voute du processus de construction de la nation (nation-building). Les entreprises japonaises ont la capacité de fournir aux jeunes Africains une formation propre à chacun. Cette philosophie, qui vise à donner à chaque individu les moyens de s'affirmer, a été présentée par le Premier Ministre ABE en Ethiopie en janvier 2014, lors de sa première tournée diplomatique en Afrique, et constitue le fondement de la diplomatie japonaise sur ce continent. Alors que nous assistons au développement de l'extrémisme violent et à une multiplication d'attaques terroristes, il est essentiel d'empêcher que des jeunes se retrouvent sous l'influence de mouvements extrémistes. Il y a un besoin urgent de développer des programmes en faveur des jeunes, car ils influent directement sur la stabilité sociale. Le Japon continuera à apporter des réponses à ces problématiques à travers les programmes de formation développés par les acteurs de son secteur privé.

4. Réalisation de la coopération japonaise en République du Congo

Se basant sur la philosophie de la TICAD, le Japon a réalisé des projets de coopération en République du Congo, notamment, le « Projet d'étude pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques à Pointe-Noire (PECHVAL) » qui conduit des projets pilotes, la technique de recherche ou d'analyse pour renforcer les pêcheurs artisanaux.

En plus, en juillet dernier, l'Échange de Notes relatif au programme du développement économique et social à hauteur de deux cent millions de Yen japonais, soit environ deux millions de dollars américains, vient d'être signé avec Monsieur Cyprien Sylvestre MAMINA, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Étranger. Dans ce projet, la haute technologie japonaise contribue au développement économique et social de la République du Congo à travers la formation de techniciens congolais et d'aménagement d'infrastructures de base. (Photo X) Sur le plan humanitaire et avec la notion de la sécurité humaine que le Japon mène en Afrique, plusieurs micro-projets ont été également réalisés en faveur de la population vulnérable qui en bénéficie directement tel que la construction d'écoles, de puits ou de centres de santé. (Photo XX et XX)

5. La TICAD VI

Symbole de l'affirmation de l'appropriation africaine, l'année 2016 marquera la première organisation de la TICAD sur le sol africain. Cette 6ème édition qui se tiendra en août prochain marquera un chapitre nouveau dans les relations nippo-africaines.

Les relations bilatérales nippo-congolaise aspirent également à un nouvel élan.



GABON

La tension perceptible à Libreville à quelques jours de la présidentielle

Les Gabonais iront aux urnes le 27 août pour élire leur président. Douze candidats sont en lice pour cette élection dont le président sortant Ali Bongo. Mais à mesure que la date du scrutin approche, le pays et plus particulièrement Libreville, la capitale est sous haute tension.

A Libreville, pouvoir et opposition ne cessent de multiplier les escarmouches, laissant craindre une élection présidentielle tendue, qui sera organisée en un seul et unique tour. Tout a commencé par la polémique autour de l'authenticité de l'acte de naissance du président Bongo. Ce sujet a été longtemps considéré comme argument de taille de l'opposition qui est allée jusqu'à demander la disqualification de l'actuel président.

La tension est montée d'un cran durant la campagne électorale, mais aussi avant lorsqu'un rassemblement pacifique de quelques centaines d'opposants à Libreville au mois dernier a été violemment dispersé à coups de grenades lacrymogènes par les forces de l'ordre. Il s'en était suivi la décision de la Cour constitutionnelle du Gabon qui avait rejeté les recours introduits par trois opposants contre la candidature à la présidentielle du chef de l'Etat sortant, Ali Bongo Ondimba, qu'ils accusent d'inéligibilité. Une situation qui s'était aggravée au moment où un collectif d'avocats dénonçait la « détention arbitraire » de plusieurs syndicalistes arrêtés le 9 juillet, en marge d'un meeting pro-Bongo, et, réclamait leur libération. En attendant le jour du vote, les Gabonais restent majoritairement sceptiques quant à l'issue de ce scrutin, même si plusieurs observateurs étrangers se trouvent dans le pays : 50 de l'Union européenne et 75 de l'Union Africaine. Ces observateurs auront accès à toutes les étapes le jour du scrutin, notamment l'ouverture des bureaux de vote, le vote lui-même, et le dépouillement des résultats, selon la commission électorale nationale autonome et permanente.

Nestor N'Gampoula

FINANCEMENT DES PME

La SFC soutient le Crédit du Congo et Total

La Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, a conclu, le 23 août à Pointe-Noire, un accord de partage des risques avec le Crédit du Congo, filiale du Groupe Attijariwafa Bank.

Ces deux entités partageront les risques pour un portefeuille de 10 milliards de francs CFA, dédié au financement des Petites et moyennes entreprises (PME) locales soumissionnaires auprès du Groupe Total, sur la base de son dispositif de contenu local. « L'accès au crédit pour les PME est une préoccupation réelle en République du Congo, où le taux de bancarisation est la moitié de la moyenne régionale. Ce partenariat entre SFC, le Groupe Total et le Crédit du Congo permettra d'améliorer l'accès au crédit pour les PME sélectionnées », a fait savoir Mehita Sylla, représentante régionale de la SFI pour l'Afrique Centrale.

Ce mécanisme de partage des risques devrait s'avérer particulièrement utile aux entreprises féminines, agricoles, et celles engagées dans la cause écologique. Par le biais de son dispositif dédié au financement des PME, dénommé Global SME Finance Facility, la SFI permettra au Crédit du Congo d'octroyer des crédits aux fournisseurs lo-

caux sélectionnés par Total E & P, accroissant ainsi leur capacité à participer en tant que prestataires aux marchés découlant du projet pétrolier de Total Moho Nord.

« Travailler sur nos installations ou pour d'autres grandes entreprises de la place requiert souvent de la part des sociétés contractées un minimum d'infrastructures et d'équipements. Ce dispositif leur permettra d'acquiescer les outils adéquats pour réaliser dans les temps, la sécurité et à moindre coût les travaux qui leurs seront confiés », a déclaré Pierre Jesua, directeur général de Total E&P Congo. Et Mohammed Mejbar, directeur général du Crédit du Congo d'affirmer : « le Crédit du Congo est déterminé à participer au développement économique et social du pays à travers l'expansion du tissu des PME. Ce partenariat nous donne l'opportunité de le faire de manière soutenue. »

Lancé en avril 2012 en réponse à un appel du G-20 pour combler un déficit de financement des PME s'élevant à près d'un milliard de milliards de dollars, le Global SME Finance Facility est un dispositif de financement mixte intégrant à la fois investissements et services conseil, destiné à appuyer les banques dans l'accompagnement d'un nombre crois-

sant d'entreprises florissantes. Grâce à la mobilisation de financements de la part de divers bailleurs, d'institutions financières internationales, et du secteur privé, Il fournit des produits autrement inenvisageables, permettant aux banques d'atténuer les risques tout en accélérant l'octroi de crédits aux PME. Ce dispositif cible les PME souffrant particulièrement du manque d'accès au crédit, à l'instar des entreprises féminines, agricoles, ou engagées dans la cause écologique, et celles œuvrant au sein d'Etats fragiles.

La couverture géographique du Global SME Finance Facility s'étend à un grand nombre de pays aux revenus limités. Il s'est engagé au financement de 92 projets au sein de 27 pays, dont 15 sont classés fragiles et affectés par des conflits. Fin décembre 2015, le dispositif avait déjà octroyé plus de 100 000 prêts à des PME, pour un montant global de 6,4 milliards de dollars. Le Département britannique pour le développement International y apporte une contribution de 120 millions de dollars servant aux services conseils et au financement mixte.

À ce jour, la SFI s'est engagée à l'ordre de 595 millions de dollars en projets dans le cadre de ce dispositif.

Josiane Mambou Loukoula



HUAWEI

SMARTPHONE HUAWEI Y221

- * Technologie 3G : Oui
- * Ecran : 3,5"
- * Dual SIM : Oui
- * Système : Android 4.4
- * Garantie : 1 an



47.500
FCFA HT



BUROTOP IRIS

TABLETTE HUAWEI 3G T1

- * Ecran : 7 "
- * Epaisseur : 8,5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



99.000
FCFA HT

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

CABINET

N° _____/MFBPP/CAB

*COMMUNIQUE SUR L'EMPRUNT OBLIGATAIRE
INTERNATIONAL DE LA REPUBLIQUE DU CONGO*

Dans le cadre de la restructuration de sa dette commerciale vis-à-vis du « Club de Londres », la République du Congo a émis en 2007, un Eurobond d'un montant de \$ 477.79 millions.

Cet emprunt obligataire portant échéance au 30 juin 2029 (durée de 22 ans), les intérêts et le principal sont payables au 30 juin et au 31 décembre de chaque année, avec une tolérance de 30 jours.

L'échéance du 30 juin 2016 n'a pas été honorée à due date mais réglée le 02 août 2016, soit deux (02) jours après le délai de grâce fixé au 31 juillet 2016.

Cet incident a immédiatement entraîné une série de révisions de la notation de la dette à long terme de la République du Congo par les trois principales Agences de la situation ainsi qu'il suit :

	Fitch	Moody's	Standard & Poor's
Notation à fin juin 2016.	B	B2	B-
Dégradation de la note au mois de juillet.	C	-	-
Dégradation de la note dans la première semaine du mois d'août.	RD	B (*-)	SD
Révision à la hausse de la note dans la deuxième semaine du mois d'août.	CCC	-	B-

Le Gouvernement Congolais a pris l'engagement et les dispositions nécessaires pour que pareil incident ne se reproduise plus.



Fait à Brazzaville, le 18 août 2016

AFRIQUE

Romain Nadal fait le tour d'horizon des attentats du week-end sur le continent

Lors de son point de presse du 22 août, le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal, est revenu sur les différents attentats qui se seront déroulés en Afrique ce week-end, notamment au Cameroun et au Nigéria, à Madagascar et en Somalie.

Au nom de la France, Romain Nadal condamne les attentats perpétrés par le groupe terroriste Boko Haram, les 20 et 21 août, près de Chibok côté nigérien et Mora côté Cameroun, qui ont fait une dizaine de victimes. « La France exprime au Nigéria et au Cameroun toute sa solidarité et réaffirme son soutien à tous les Etats de la région engagés dans la lutte contre le terrorisme », a déclaré Romain Nadal.

Le porte-parole du quai d'Orsay a aussi fait état d'un « crime odieux qui a coûté la vie à deux ressortissants français, dimanche 21 août, sur l'île de Sainte-Marie à Madagascar ». Une enquête a été ouverte, a-t-il dit, avant de revenir sur le double attentat perpétré le 21 août dans la ville de Galkayo, dans la région de Puntland en Somalie ayant coûté la vie à une douzaine de personnes. Il a présenté les condoléances de la France à l'ensemble des familles des victimes.

Noël Ndong

Basile Oba, agent des Dépêches de Brazzaville, Alexis Ondongo, Guy Crépin Ngambe et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère Véronique Onda, survenu le 18 août 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°500 rue Babembe à Ouenzé. L'inhumation aura lieu le vendredi le 26 août 2016.



FRANCE

Nicolas Sarkozy candidat à la présidentielle de 2017

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, actuellement à la tête du parti Les Républicains, a annoncé sa candidature pour un nouveau mandat en 2017 dans un livre intitulé « Tout pour la France », qui paraîtra le mercredi 24 août.

« J'ai décidé d'être candidat à la présidentielle de 2017. La France exige qu'on lui donne tout. J'ai senti que j'avais la force pour mener ce combat à un moment de notre histoire si tourmentée », écrit Nicolas Sarkozy dans cet ouvrage. « Les cinq années qui viennent seront celles de tous les dangers mais aussi de toutes les espérances », y souligne-t-il.

Parlant des primaires, il dit qu'il se conformera aux règles de celles-ci, et doit quitter la présidence de son parti dès le 22 août pour se consacrer à sa candidature, dans le but de reconquérir

l'Elysée. Ainsi, devrait-il être remplacé à la tête du parti par Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'ancien président français relève dans son livre avoir hésité avant d'annoncer cette candidature. « Rarement dans ma vie ai-je aussi profondément réfléchi aux conséquences d'une décision. J'ai hésité. J'ai retourné les données du débat dans tous les sens. (...) Et finalement j'ai décidé. Ce fut comme un soulagement car l'évidence s'était imposée », affirme-t-il.

Pour Nicolas Sarkozy, dans son précédent ouvrage « La France pour la vie », publié chez Plon, il voulait tout simplement tirer les leçons de son quinquennat, ce qui n'est pas le cas pour le dernier livre. « Aujourd'hui, il s'agit de l'avenir, celui de la

France, et celui de chaque Français. Ce livre sera donc la référence de mon action future. Il m'engage comme il engagera chacun de ceux qui partageront ces idées et soutiendront ma démarche. », précise-t-il.

Evoquant par ailleurs son expérience, ce dernier a dit qu'il espère pouvoir mieux assumer ses fonctions, s'il est réélu. « Je me sens prêt à assumer ce rôle, fort de mon expérience comme président et du recul salutaire que m'ont donné ces quatre dernières années éloignées de toutes responsabilités gouvernementales », note-t-il.

Signalons que Jeudi prochain, Nicolas Sarkozy animera son premier meeting de candidat officiel à Châteaurenard, près d'Avignon, dans le sud de la France.

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE

La famille Mouanga et les enfants ont le profond regret d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père le colonel à la retraite Lazare Mouanga, survenu le dimanche 21 août 2016 à Angers en France.

La veillée mortuaire se tient au 1624 avenue des 3 martyrs Batignolles (arrêt Papa gaz)

Le programme d'arrivée de la dépouille fera l'objet d'un communiqué ultérieur.



FÉDÉRATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

La Fecotae innove avec la mise en ligne d'un portail web

www.taekwondocgbrazza.org

La Fecotae fait sa grande entrée sur le web. Sur le site les sportifs et sympathisants peuvent s'informer sur les activités de Taekwondo. Il offre également les espaces pour les annonceurs qui voudraient faire de la publicité. En dehors du site, l'E-mail de la fédération est : fecotae.cg@gmail.com et la Fédération Congolaise de Taekwondo comme page Facebook.

Actualités Taekwondo au Congo Brazza

Suivez toute l'actualité relative au Taekwondo au Congo Brazzaville.

FEDERATION CONGOLAISE DE TAEKWONDO

NOS DIARLES ROUGES

« Le Pays d'Abord »

Le groupe des Universités d'Etat de Russie - RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en anglais et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - ville, Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum) Tel: +242 055005560; 044806918

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral (à côté de Casino, ex-Score) tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95

MLP

Franck Diongo craint pour sa vie

Alors que la République attendait suivre le début des travaux préparatoires du dialogue « inclusif », un des leaders de l'opposition radicale craint pour sa sécurité au regard de l'attaque dont son domicile a été victime alors qu'il revenait de l'Europe. Il a eu la vie sauve grâce à la présence de nombreux jeunes trouvés chez lui, qui sont venus saluer son arrivée.



Franck Diongo

La Résidence du président du Mouvement lumumbiste progressiste (MLP) et premier vice-président de l'Alternance pour la République (AR), le député Franck Diongo, a été attaqué, dans la nuit du 22 au 23 août, par des hommes armés non autrement identifiés. « J'ai été attaqué à la maison par des gens en tenue civile mais armés, ce qui est nouveau, ce qu'ils étaient accompagnés des chiens bergers et ils étaient venus avec des véhicules Ketch », a expliqué la victime, dans une conversation avec la presse.

Selon le député Franck Diongo, cette attaque a eu lieu aux alentours de 4 heures, peu avant 5 heures. Les assaillants, a-t-il expliqué, avaient tenté d'escalader les murs sans savoir qu'il y avait beaucoup de jeunes, plus de quarante, dans la parcelle. C'est cette présence des jeunes, qui étaient venus saluer leur leader, qui l'avait sauvée des griffes de ces personnes visiblement mal intentionnées. « Ces jeunes savent que chaque fois qu'il y a des événements, il y a aussi des menaces qui pèsent sur nous, c'est ce qui m'a sauvé. Sinon, je ne sais pas ce qu'il allait m'arriver aujourd'hui. Ce qui est grave c'est que je suis arrivé hier de l'Europe. Cela veut dire qu'ils m'ont espionné à partir de l'aéroport jusqu'ici. Donc, il savait que je suis venu, c'est ce qui est curieux », a souligné le président du MLP.

Pour Franck Diongo, en effet, cette attaque a été planifiée. « Cela démontre le caractère planifié de cette attaque. Je veux vous rappeler que le seul tronçon où il y a eu les éléments de la garde présidentielle (GR) et la police avec beaucoup d'engins, c'est notre tronçon ici de l'ozone, parce qu'on me considère comme le plus dangereux et le plus influent de l'opposition. Pourquoi emmener les chiens bergers ? Que ce qu'ils voulaient me faire ? C'est la question que je me pose. Quelle a été l'intention réelle de cette attaque ? », s'est-il demandé.

Le député victime de cette attaque rappelle une action similaire qui l'avait visé quelques temps après les élections tenues en 2005. Il ne faut pas oublier, a-t-il rappelé, qu'en 2006, on m'a jeté des grenades offensives, et la personne qui avait essayé de les ramasser avait les deux mains coupées. Moi, a-t-il poursuivi, j'avais perdu connaissance jusqu'à l'hôpital Mama-Yemo. « N'oubliez pas qu'on m'a arraché le poste de député en 2006, j'ai été invalidé. En 2015, le 19 janvier lors des manifestations que nous avons organisées, il y avait des éléments de la GR, à bord de douze Jeep, qui ont voulu m'arrêter à mon bureau, sans savoir que j'étais déjà parti. Le même jour, j'ai été attaqué chez moi par les militaires de cette même garde en tenue militaire, heureusement que je n'avais pas passé nuit à la maison. Et comme il y a des éléments de la police militaire derrière chez moi, ils ont calmé la situation, comme j'ai eu à l'expliquer en son temps à la télé », a regretté le député national.

Arrivé à Kinshasa dans la soirée du 22 août, Franck Diongo pense qu'il est en danger de mort au regard de son attachement à la vérité et à la démocratie. « Je suis qualifié de meneur qu'il faut à tout prix mettre hors d'état de nuire », s'est-il dit convaincu.

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

Deux personnes tuées à la machette dans la région de Beni

Deux personnes ont été tuées à la machette dans la région de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, théâtre d'une série de massacres attribués aux rebelles ougandais de Forces démocratique alliées (ADF), a-t-on appris mardi de source militaire.

« L'incursion des ADF à Kiteya près d'Oïcha, a fait deux tués à la machette, cinq blessés, sept maisons brûlées et quatre motos incendiées », a déclaré à l'AFP le lieutenant Mak Hazukay, l'un des porte-parole de l'armée dans le Nord-Kivu (est). « L'attaque a eu lieu vers 19H00 » (17H00 GMT) lundi, a précisé l'officier,

indiquant qu'une rapide intervention de l'armée a évité des « lourdes pertes » au sein de la population civile.

Kiteya est une localité située au sud d'Oïcha, chef lieu du territoire de Beni, à une vingtaine de km au nord de la ville de Beni. La ville et le territoire de Beni ont été endeuillés depuis octobre 2014 par une série de massacres ayant coûté la vie à plus de 700 civils, selon l'ONU.

La dernière tuerie d'envergure a vu, selon l'ONU « au moins 50 civils tués » dans la nuit du 13 au 14 août à Rwangoma, dans un quartier nord de la ville de Beni, à la lisière du parc des Virunga,

repaire des ADF. Rebelles musulmans ougandais présents dans l'est de la RDC depuis 1995, les ADF sont accusés par le gouvernement congolais et la mission de l'ONU, la Monusco, d'être responsables de cette série de tueries. Cette version a été partiellement remise en cause par un récent rapport du Groupe d'étude sur le Congo de l'Université de New York, selon lequel les ADF portent effectivement une part très importante de responsabilité dans ces massacres, mais au côté d'autres éléments armés, parmi lesquels des soldats de l'armée régulière.

AFP

RD CONGO

Le mot d'ordre de « ville morte » partiellement suivi à Kinshasa

L'appel de l'opposition congolaise à observer une « journée ville morte » mardi sur le territoire de la République démocratique du Congo a été partiellement suivi à Kinshasa, et ignoré dans d'autres grandes villes du pays, selon des journalistes de l'AFP. À Kinshasa, à la mi-journée, sur le Boulevard du 30 juin, le centre des affaires de la capitale congolaise, la circulation était fluide. Les bouchons de l'heure de pointe n'ont pas été constatés. « J'ai relié Kitambo magasin à la gare centrale en sept minutes, alors que d'habitude je mets au moins 30 minutes », a expliqué Firmin Luzitu, un chauffeur de taxi. Au grand marché de Kinshasa, deux magasins sur cinq ont ouvert, mais les vendeurs se plaignent de la rareté des clients. « Nous ne vendons pas. Il n'y a pas d'acheteurs », a protesté une vendeuse de poissons, Marguerite Makengo.

Selon des journalistes de l'AFP, à

Lubumbashi, deuxième ville du pays dans le sud-est, les activités se sont déroulées normalement; tout comme à Beni, Goma, et Bukavu, trois villes de l'est, ainsi qu'à Kisangani dans le nord-est. L'appel à une journée ville morte a été lancé par le « Rassemblement », coalition politique réunie autour de l'opposant historique Étienne Tshisekedi afin de réitérer sa demande de récuser le facilitateur désigné par l'Union africaine (UA) pour le dialogue politique national en RDC, l'ancien Premier ministre togolais Edem Kodjo.

Les travaux préparatoires de ces pourparlers ont été lancés mardi par M. Kodjo qui s'est dit « réconforté » par la présence des délégués de la majorité au pouvoir, d'une frange de l'opposition et de la société civile, au démarrage de ces assises ouvertes devant des diplomates étrangers. Ce dialogue voulu « inclusif » avait été convoqué fin novembre par

le président congolais Joseph Kabila en vue d'« élections apaisées » en RDC où la présidentielle censée se tenir cette année est hautement improbable.

Ces travaux préparatoires doivent « définir les bases d'un processus du dialogue inclusif autour du thème central: l'organisation d'élections pacifiques, crédibles, transparentes conformément à la Constitution congolaise et aux instruments normatifs régionaux et internationaux », a déclaré M. Kodjo. Le climat politique est tendu en RDC à mesure qu'approche la fin du mandat de M. Kabila le 20 décembre. Le chef de l'État est au pouvoir depuis 2001 et la Constitution lui interdit de se représenter, mais l'opposition le soupçonne de chercher à s'accrocher à son poste quitte à reporter la présidentielle censée avoir lieu avant la fin de cette année.

AFP

L'opposition appelle à la grève générale contre Kabila

L'opposition congolaise a lancé mardi un appel à la grève générale pour demander le départ du président Joseph Kabila après l'expiration de son mandat en décembre. La police a de son côté tiré des grenades lacrymogènes pour disperser quelques centaines de manifestants rassemblés devant le siège du principal parti d'opposition à Kinshasa, a constaté un journaliste de Reuters.

La commission électorale a annoncé la semaine dernière le report de l'élection présidentielle en République démocratique du

Congo, initialement prévue en novembre prochain et qui n'aura finalement pas lieu avant l'été 2017 au plus tôt. Ce report va permettre Joseph Kabila, auquel la Constitution interdit de se représenter à la fin de son second mandat, de se maintenir au pouvoir jusqu'à la tenue du scrutin. Le gouvernement a proposé d'entamer mardi des négociations sur le calendrier électoral mais celles-ci sont boycottées par l'opposition, qui dit y voir une manœuvre des autorités pour gagner du temps, avec la complicité du médiateur, le diplomate togo-

lais Edem Kodjo. « C'est pour ça que nous avons décidé de lancer cette grève générale », a déclaré le porte-parole de l'opposition, Bruno Tshibala, sur les ondes de Radio France Internationale. Le centre de la capitale Kinshasa semblait mardi moins animé que d'ordinaire et de nombreux magasins étaient fermés dans certains quartiers périphériques favorables à l'opposition. Rien n'indiquait en revanche que le secteur minier était affecté par ce mouvement de contestation. (Aaron Ross; Tangi Salain pour le service français) Reuters

VILLE MORTE

Succès mitigé à Kinshasa

L'appel du Rassemblement à observer une «journée ville morte» ce 23 août sur l'ensemble du territoire a été partiellement suivi à Kinshasa et ignoré dans d'autres grandes villes du pays.

C'est sur fond de confusion que de nombreux Kinois se sont réveillés ce 23 août. Deux communiqués contradictoires attribués au Rassemblement étaient à la base de la perplexité qui avait gagné les esprits dans la matinée, l'un confirmant la journée ville morte pour le 23 août et l'autre la renvoyant au 26 août. D'après le porte-parole de l'UDPS, la date initiale du 23 août n'a jamais été modifiée. D'où est venu alors le contre-communicé remettant cette action à plus tard ? Dans les milieux proches du « lider laximo » où l'on a eu vent de ce communiqué, il s'agit d'une astuce utilisée par la majorité pour saborder la ville morte en créant la confusion dans les esprits.

La journée ville morte décrétée sur toute l'étendue du pays en guise de récusation du facilitateur désigné par l'Union africaine pour piloter le processus du dialogue en RDC a bel et bien eu lieu. Cependant, la réussite n'a pas été totale comparativement à la toute dernière qui avait quasiment paralysé les grandes villes du pays. À Kinshasa, le trafic a été certes perturbé dans la matinée, mais il a repris d'intensité progressivement. Au centre ville, quelques bureaux ont ouvert, la majorité a préféré fermer. Au grand marché de Kinshasa, deux magasins sur cinq ont ouvert, mais les vendeurs se sont plaints de la rareté des clients. Dans certains quartiers de Kinshasa, le train-train quotidien a été observé comme si de rien n'était. Il en est de même de Lubumbashi, deuxième ville du pays dans le sud-est, où les activités se sont déroulées normalement tout comme à Beni, Goma et Bukavu, sans oublier Kisangani où la population a carrément fait fi de l'appel à la ville morte lancé par l'opposition.

A.D.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Edem Kodjo invite les acteurs politiques à surmonter leurs divergences

Dans son discours inaugural prononcé le 23 août, le facilitateur a prié l'autre frange de l'opposition absente de la table des travaux préparatoires au dialogue à « rejoindre le train du dialogue dont les portes restent ouvertes ».



Edem Kodjo

Des membres du groupe international de facilitation, des mandataires d'une frange de l'opposition, des délégués de la majorité présidentielle ainsi que quelques membres du gouvernement et de la société civile ont participé mardi à l'ouverture

des travaux du comité préparatoire au dialogue national en gestation. La cérémonie très sobre dans son agencement aura été marquée par le discours inaugural du facilitateur de l'Union africaine, Edem Kodjo.

Ce dernier a, dans son mot de circonstance, fixé les esprits sur les contours du dialogue qui se profile à l'horizon en indiquant d'emblée qu'il devra se dérouler dans le respect strict de la Constitution congolaise et conformément à la résolution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Quant à la thématique qui devra soutenir les discussions, Edem Kodjo a indiqué qu'elle va s'articuler essentiellement autour de « l'organisation pacifique des élections paisibles et transparente en RDC ». Parlant des travaux du comité préparatoire inaugurés ce jour, il a indiqué qu'ils devraient s'atteler à « définir les bases d'un processus du dialogue inclusif autour du thème central : l'organisation

d'élections pacifiques, crédibles, transparentes conformément à la Constitution congolaise et aux instruments normatifs régionaux et internationaux ».

L'ex-Premier ministre togolais n'a pas manqué de placer un mot sur la crise politique actuelle égratignant au passage les acteurs politiques congolais qu'il a invités à transcender leurs divergences pour « relever le grand défi de vivre ensemble » tel que prôné par le dialogue. De toute façon, a-t-il affirmé, « personne ne sortira vainqueur » dans l'hypothèse d'une confrontation qui ne ferait qu'exacerber inutilement la crise et plonger le pays dans le chaos.

Aussi a-t-il réitéré son appel à l'opposition radicale incarnée par le Rassemblement dont l'absence au comité préparatoire du dialogue s'est fait cruellement sentir. Edem Kodjo a invité cette frange de l'opposition « à rejoindre le train du dialogue dont les portes restent ouvertes ». Très confiant en l'avenir politique immédiat de la RDC, il a émis le vœu de voir les Congolais faire preuve de dépassement pour privilégier la paix. Cependant, il a reconnu que beaucoup reste à faire pour favoriser un climat de détente politique favorable au dialogue.

A.D.

UDPS

Des tirs sporadiques entendus au siège

Selon des sources proches de ce parti de l'opposition, des éléments de la police avaient investi le 23 août leur permanence et arrêté plusieurs combattants dans le but d'étouffer la manifestation programmée par le Rassemblement en guise de récusation du facilitateur Edem Kodjo.

Le quartier général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) situé sur la 10e rue dans la commune de Limete était pris d'assaut dans la matinée du 23 août par des éléments de la police. Ces derniers avaient littéralement investis le lieu jusqu'à procéder à l'évacuation des personnes trouvées sur place, excepté les gardiens, apprend-on. Des témoins allèguent que c'était une opération musclée de la police qui a abouti à l'arrestation de quelques combattants. Des coups de feu sporadiques auraient été entendus dans les périmètres du site plongeant dans l'émoi les habitants de ce coin de Kinshasa réputé instable du fait de la proximité avec le leader de l'UDPS dont la résidence est établie à quelques encablures du siège du parti.

Deux versions contradictoires circulent pour expliquer cet incident. D'après le porte-parole de la police, le colonel Mwanamputu, tout serait parti d'une manifestation des jeunes gens qui avaient investi la voie publique en brûlant des pneus. Une situation qui avait entraîné l'interruption du trafic pendant des longues heures sur cet axe routier au grand dam des usagers. « Nos forces sont intervenues pour les disperser et la situation est redevenue normale », a déclaré la voie autorisée de la police nationale tout en soutenant qu'il n'y a pas eu d'arrestations. Il reconnaît toutefois que des éléments de la police sont allés s'installer devant la permanence de l'UDPS qu'ils ont encerclée juste dans le souci de rétablir l'ordre public menacé. À l'UDPS, c'est un autre son de cloche qui est entendu. Des sources proches du parti allèguent que l'intrusion des policiers à leur siège visait simplement à étouffer la journée ville morte décrétée ce mardi 23 août. Pour Augustin Kabuya, le porte-parole de l'UDPS, les policiers n'avaient d'autre motivation que de chercher à étouffer la ville morte initiée par le Rassemblement pour réitérer sa récusation du facilitateur du dialogue Edem Kodjo. Le calme est revenu plus tard laissant un arrière-goût de perplexité dans le chef des habitants de Limete et des quartiers environnants.

A.D.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES AU DIALOGUE

Fracture au sein de l'opposition

Le facilitateur désigné par l'Union africaine, Edem Kodjo, s'appuie sur une frange de l'opposition pro-dialogue avec l'UNC de Vital Kamerhe en tête, alors que le gros contingent de l'opposition n'est pas partie prenante aux travaux du comité préparatoire lancés le 23 août à Kinshasa.

Le go des travaux du comité préparatoire au dialogue inclusif a été donné le 23 août à Kinshasa. Le facilitateur désigné par l'Union africaine qui l'avait convoqué était heureux que le processus du dialogue commence finalement après moult tergiversations. Il reste convaincu qu'avec la dernière libération des prisonniers politiques, des conditions propices sont créées pour l'entame du dialogue censé aboutir à un processus électoral apaisé et consensuel. D'où l'inauguration, sans grande pompe, des travaux du comité préparatoire par ailleurs boycottés par une frange importante de l'opposition. Moralité : l'on a assisté à une cérémonie à minima où s'entre-mêlaient scepticisme et espoir, doute et assurance que les lignes pourront peut-être bouger.

Les deux premières forces de l'opposition au sein du Parlement, à savoir l'UDPS et le MLC, n'ont pas répondu au rendez-vous autant que les autres partis politiques affiliés au Rassemblement des forces politiques et sociales acquies au changement. L'absence de cette coalition des forces de

l'opposition cristallisée autour du tandem Tshiskedi-Katumbi à cette première réunion du comité préparatoire a laissé un arrière-goût d'inachevé par rapport aux consultations préliminaires amorcées par le facilitateur. Ce dernier, à en croire certaines langues, vient de subir là un sérieux revers, lui qui a décidé de foncer, à ses risques et périls, sans l'aile pure et dure de l'opposition. Alors qu'il en demandait plus d'une centaine, le Rassemblement estime que la libération de quatre détenus politiques sur les vingt-quatre dont se targue le gouvernement est insuffisante. Bien plus, il demande la réouverture d'autres médias proches de l'opposition en cessation de diffusion ainsi que la fin des poursuites initiées contre certains leaders de l'opposition dont Moïse Katumbi. Ces préalables n'étant pas satisfaits, le Rassemblement continue de camper sur sa position de ne pas participer au dialogue.

Alors qu'hier, il paraissait faire cause commune avec le Rassemblement, l'UNC de Vital Kamerhe semble aujourd'hui ramer à contre-courant. Les délégués de ce parti politique membre de la Dynamique de l'opposition ont effectivement pris part au lancement le 23 août des travaux du comité préparatoire. Un communiqué signé la veille par Vital Kamerhe désignant les délégués de l'UNC à ces pourparlers a fini par convaincre les sceptiques sur la volte-face de

ce parti politique qui, désormais, n'écouterait plus que la voix de sa propre raison. « Ne pas participer à cette réunion avec le pouvoir pourrait retarder encore un peu plus le processus électoral alors qu'il reste moins d'un mois pour convoquer la présidentielle », argumente l'UNC pour justifier sa prise de position.

Pour Edem Kodjo qui s'appuie sur une frange de l'opposition pro-dialogue, le tour est joué et la dynamique du dialogue est en branle, quitte aux indécis de rejoindre le train en marche. Dans ses propos, il fait montre d'esprit d'ouverture en faisant un appel de pied à Étienne Tshisekedi et à ses partenaires du Rassemblement : « Nous espérons que tout le monde participe à ce comité. Nous reconnaissons humblement que ce n'est pas le cas et que nous n'aurons pas la maison commune complètement remplie et la grande famille totalement réunie. Mais il était nécessaire de commencer quelque chose en ayant le sens de l'ouverture. Je crois que nous nous organiserons de façon que, à tout moment et à tout instant, ceux qui décideront de venir se joindre au dialogue y viennent dans la plénitude de leurs moyens et, en plus, qu'ils soient persuadés qu'on leur réservera le meilleur accueil et qu'ils pourront prendre part à tous les travaux, y compris à ceux qu'on aura pratiquement épuisés », a-t-il déclaré.

A.D.

CAN 2017

Ibenge réduit sa liste à vingt-sept Léopards contre la République Centrafricaine

Les choses se précisent de plus en plus pour les Léopards de la RDC en perspective du match de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au Gabon.

La RDC offrira son hospitalité, le 4 septembre 2017, au stade des Martyrs, à la République Centrafricaine. Il y a quelques semaines, le sélectionneur Florent Ibenge rendait une liste des trente-huit présélectionnés pour cette rencontre. Et au début de cette semaine, il a ramené sa liste à vingt-sept joueurs. Les vingt-sept joueurs présélectionnés sont les gardiens de but retenus sont Kiassumbua Joë (FC Wohlen/Suisse), Matampi Vumi Ley (DCMP) et Kudimbana Nicaise (Antwerp/Belgique); des défenseurs Tisserand Marcel (Monaco/France), Bom-punga Botuli Padou (V.Club),

Issama Mpeko Djo (Mazembe), Lomalisa Mutambala Joyce (V.Club), Zakuani Gabriel (Northampton Town/D3 Angleterre), Mbemba Mangulu Chancel (New Castle/D2 Angleterre), N'Simba Vital (Bourg-Peronnas/D2 France), N'Sakala Fabrice (Anderlecht/Belgique), Ouallembo Christopher (Academica de Coimbra/Portugal).

Les milieux de terrains retenus sont Bope Bokadi Merveille (Mazembe), Maghoma Jacques (Birmingham City/D2 Angleterre), Mpoku Paul-José (Chievo Verone/Italie), Mulumba Remy (Gazélec Ajaccio/D2 France), Kebano Neeskens (Genk/Belgique), et Mulumbu Youssuf (Norwich City/D2 Angleterre). Enfin, les attaquants présents parmi les vingt-sept sont Kakuta Gaël (Hebei China Fortuna/Chine), Mubele Ndombe Firmin (Al Ahli Doha/Qatar), Bakambu Cédric (Vil-



Les Léopards de la RDC

laReal/Espagne), Bolasie Yala Yannick (Crystal Palace/Angleterre), Bokila Loteteka Jeremy (Al Kharaitiyat/Qatar), Bolingi Mpangi Jonathan (Mazembe), Britt Assombalonga (Nottigham Forest/D2 Angleterre)

et Benik Afobe Tunani (Bournemouth/Angleterre) et Jordan Botaka (Charlton Athletic/D3 Angleterre). Notons que cette rencontre se jouera en nocturne pour la première fois; le coup d'envoi sera donné à

18h30 heure locale précisait le président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) lors de sa dernière conférence de presse.

Martin Engimo

COUPE DE LA CAF

Mazembe bat Young Africans à Lubumbashi et accède en demi-finale

Victorieux sans surprise de Young Africans de Tanzanie par trois buts à un à Lubumbashi, le TP Mazembe s'envole vers la demi-finale de la C2 africaine.



TP Mazembe de Lubumbashi

Le TP Mazembe a terminé en beauté la phase des poules de la Coupe de la Confédération, assurant sa première place du groupe synonyme de qualification en demi-finale de la cette compétition africaine interclubs. Le club entraîné par le technicien français Hubert Velud s'est imposé, le 23 août, au stade TP Mazembe de Lubumbashi face au club tanzanien de Young Africans par trois buts à un.

Jonathan Bolingi Mpangi a ouvert la marque pour les locaux à la 28e minute et le maestro zambien Rainford Kalaba a signé un doublé pour les siens à la 56e et 64e minute. L'attaquant burundais de souche RD-congolaise Amisi Tambwe a sauvé l'honneur de Young Africans à un quart d'heure de la fin du

temps réglementaire.

Retenons que pour cette rencontre, Hubert Velud a aligné son équipe type avec le portier international ivoirien Sylvain Gbohrou dans les perches, alors que Djo Issama Mpeko, Joël Kimwaki, Christian Luyindama et Jean Kasusula ont formé la défense de Mazembe. Au milieu de terrain, il y a eu l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, le Ghanéen Daniel Adjei et le Zambien Rainford Kalaba. Le trio d'attaque s'est composé du Ghanéen Salomon Asante, de Jonathan Bolingi Mpangi et de Deo Kanda. Mazembe finit donc premier de son groupe avec 13 points dans sa gibecière, accédant de facto en demi-finale.

M.E.

VIE DES CLUBS

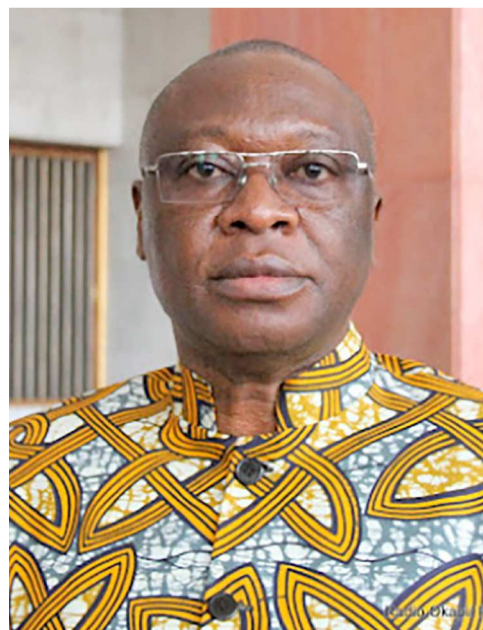
Bokonda revient à la présidence de Lupopo

Le FC Saint-Éloi Lupopo s'est doté d'un nouveau comité exécutif au terme d'une assemblée générale électorale organisée récemment à Lubumbashi. Ancien président des Cheminots de la capitale cuprifère congolaise, Faustin Bokonda signe donc son retour aux affaires. Candidat unique à la présidence du club après la démission de Vickbo Kasongo quelques semaines auparavant, il a été ramené à la tête du club avec 53 voix sur 55 votants.

Faustin Bokonda avait démissionné en 2012. «J'ai pris la décision de démissionner de Lupopo d'abord pour des raisons personnelles, car je tiens à ma vie et à ma famille. Ensuite, pour des raisons politiques. Il y a des gens qui m'en voulaient à la tête de Lupopo. J'ai beaucoup enduré. Nous (dirigeants du club) recevons des menaces. Même le président des supporters avait reçu un coup de fil d'un colonel à Kinshasa qui nous a dit que l'équipe appartient aux Katangais», avait déclaré à l'époque, après un cuisante défaite du club bleu et or de Lubumbashi face au Daring Club Motema Pembe (0-4) en match de Division 1. Il effectue donc son retour à la présidence du club.

Toussaint Mpunzi a recueilli, pour sa part, la totalité des voix, soit 55 sur 55 pour le poste de vice-président, alors que Donat Mulongoy a

été élu secrétaire général. Ce nouveau comité a la lourde mission de redonner au club son visage rayonnant d'antan. Le FC Saint-Éloi Lupopo traverse depuis quelque temps des moments critiques, caractérisés par des crises en son sein s'accompagnant des contre-performances à répétition. La balle est donc dans le camp de comité Bokonda appelé à mettre le staff technique du club dirigé par l'entraîneur Mutombo Écossais dans des conditions optimales pour des résultats meilleurs à l'avenir.



Faustin Bokonda fait son retour à la tête de Lupopo (photo d'archives www.radiookapi.net)

M.E.

TAXES ILLÉGALES

Les commerçants de la ville océane appelés à la vigilance

L'appel a été lancé par les responsables du syndicat des commerçants (SCC) à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire tenue, le 23 août, à la Chambre de commerce de Pointe-Noire en présence de Vincent Ngambi, Alexandre Ossebi et Aboubakar Siema, respectivement président, vice-président et secrétaire général adjoint national, accompagnés de quelques autorités locales et d'autres membres de cette structure.

Expliquant ainsi le sens de ces retrouvailles, Alexandre Ossebi a rappelé que leur syndicat ne peut jamais être au-dessus des lois de la République mais celui-ci a pour principaux objectifs de barrer la voie à certains agents véreux de l'État, sensibiliser les commerçants sur l'ensemble des lois et textes qui régissent le commerce en République du Congo, lutter contre la corruption, et pousser les commerçants à payer les taxes de l'État. « Il y a beaucoup de faux ordres de missions scannés qui circulent avec certains agents de l'État à travers les boutiques. Ainsi conformément au discours d'investiture du président de la République qui prône la rupture avec les comportements déviants et les vieilles pratiques néfastes du passé, les commerçants du Congo doivent barrer la voie aux fonctionnaires véreux qui passent demander les fausses taxes aux commerçants dans leurs boutiques », a-t-il déclaré. Au cours de cette rencontre un bureau interdépartemental de la SCC de Pointe et du Kouilou composé de près de quinze membres et dirigé par Ulrich Ongania a été mis en place. La SCC existe il ya déjà dix années, il est membre du dialogue social, du bureau international du travail, du Conseil congolais des chargeurs, de l'Organisation internationale du travail, de l'observatoire international de lutte



Photo de famille après la réunion

contre la fraude et du Conseil national de lutte contre la corruption la concussion et la fraude. Les commerçants ont été aussi édifiés sur l'ensemble de quelques procédures administratives à remplir en

vue de l'exercice du commerce en République du Congo et sur la détention du certificat médical chez certains commerçants. Notons que pour les responsables dudit syndicat, le certificat médical est

un document qui doit être exigé uniquement aux commerçants qui manipulent les denrées alimentaires et non à d'autres commerçants.

Séverin Ibara



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

48 étudiants congolais bénéficient d'une bourse d'études en Italie

Peu avant leur voyage le soir du 22 août, les étudiants ont été reçus en matinée à l'ambassade d'Italie en République du Congo par le diplomate italien, Andrea Mazzella, qui avait à ses côtés le ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, l'objectif étant d'encourager ces nouveaux boursiers.

C'est à l'issue de plusieurs tests organisés par l'ambassade d'Italie que ces étudiants bénéficiaires de ces bourses ont été sélectionnés pour aller étudier dans les universités italiennes puis revenir au pays pour le servir.

Le ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, a remercié l'ambassade d'Italie pour ce geste qui témoigne de sa volonté à accompagner la République du Congo dans sa marche vers le développement, avant d'exhorter ses compatriotes. « L'ambassade



Les étudiants posant avec le ministre de la Culture et des Arts et l'ambassadeur d'Italie au Congo (DR)

d'Italie est à nos côtés dans plusieurs domaines, dans plusieurs sujets. Le fait que vous vous rendez en Italie est encore la preuve que l'ambassade d'Italie accompagne la jeunesse congolaise

laisse dans la réalisation de la marche vers le développement. Merci pour tout ce que vous faites. Nous aussi, nous essaierons de vous accompagner pour que les choses avancent. Car tout ce que

vous faites, c'est pour l'intérêt du Congo », a-t-il dit.

Léonidas Carel Mottom Mamoni a signifié aux jeunes que la vie est un combat, mais il faut se battre loyalement. « Je suis content de vous, je vous encourage et vous appelle à la responsabilité, au travail. La vérité c'est que le Congo d'aujourd'hui et de demain, c'est vous et nous. J'ai vu qu'il y a ceux qui partent pour apprendre dans le domaine de la santé. On est en train de construire une douzaine de départements du Congo. Ça veut dire que dans deux ans à peu près, il y aura un besoin dans ce domaine. J'ai entendu qu'il y a ceux qui vont apprendre la mécanique industrielle. Il y a des véhicules ici dès que ça tombe en panne, il y a un problème. On a des entreprises ici, lorsqu'il y a une machine qui

tombe en panne, on appelle les ingénieurs qui viennent de l'étranger », a poursuivi le ministre.

Enfin, Léonidas Carel Mottom Mamoni a demandé à ces jeunes étudiants de garder le contact avec l'ambassade. Encourageant les nouveaux boursiers, l'ambassadeur d'Italie en République du Congo a abordé dans même le sens que le ministre de la Culture et des Arts, en demandant aux étudiants de se référer toujours à la source, donc à l'ambassade. « Partez et revenez pour servir le pays. Marché comme a dit monsieur le ministre. Chaque fois qu'il y aura un problème, aller à l'ambassade. Bon courage et bonne chance », a déclaré l'ambassadeur d'Italie au Congo. Notons que la première vague de ces boursiers quitte le Congo ce soir 22 août. La deuxième vague suivra les jours prochains.

Bruno Okokana

MATCH CONGO/GUINÉE-BISSAU

Les joueurs locaux doivent saisir la balle au bond

Pour la rencontre contre les bissau-guinéens, le sélectionneur des Diables rouges, Pierre Lechantre, a retenu des joueurs évoluant au pays. A eux de confirmer, le 4 septembre à Brazzaville, pour se faire une place dans l'équipe A.

« On veut voir dans quelle mesure intégrer les joueurs locaux au sein de la sélection nationale A », a expliqué Pierre Lechantre, lors de la séance d'entraînement du 23 août. Le match qui opposera le Congo à la Guinée-Bissau, dans le cadre de la dernière journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Gabon-2017, n'a

pas d'enjeu pour les Diables rouges déjà éliminés. L'entraîneur du onze national congolais voudrait donc saisir l'occasion pour ouvrir grandement les portes de la sélection aux joueurs évoluant au pays. Encore faudrait que ceux-ci prouvent leur détermination à se battre pour y parvenir. « Je leur dis qu'ils ont la chance de prouver de quoi ils sont capables en s'investissant au maximum, ils ont peut-être une place à prendre », a indiqué l'entraîneur.

L'équipe a débuté ses entraînements le lundi 22 août au stade Alphonse-Massemba-Débat. Le 23 du même mois, le travail a reposé sur les aspects physiques. Pierre Lechantre a souligné qu'une opposition de onze contre onze devrait s'en suivre avant de passer aux

aspects technico-tactiques. Ce travail, dans son ensemble, permettra au staff technique d'identifier les erreurs et les corriger, améliorer de mieux en mieux les performances des joueurs. « C'est par un esprit collectif que ces jeunes joueurs peuvent faire la différence et une motivation au-dessus de la moyenne », en croire Pierre Lechantre qui, par ailleurs, a indiqué la présence des joueurs locaux pour le match contre la Guinée-Bissau n'est pas synonyme de rupture avec ceux évoluant à l'étranger. Ceux-ci viendront dans les prochains jours pour le match contre l'Égypte, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

Rominique Nerplat Makaya

DIABLES ROUGES

Les 36 présélectionnés de Pierre Lechantre contre la Guinée Bissau

Pour le match contre la Guinée Bissau, comptant pour la dernière journée de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017, Pierre Lechantre a fait son choix. Son ossature sera fortement dominée par des joueurs évoluant au pays.

Les Diables rouges ont entamé ce lundi et ce jusqu'au 29 août prochain, leur stage pour préparer le match du 4 septembre à Brazzaville face à la Guinée Bissau. Un match sans enjeu d'autant plus que le Congo avait déjà grillé sa précieuse carte en s'inclinant 1-2 à Nairobi pendant que les Bissau Guinéens assuraient leur première qualification à la phase finale. Quelle équipe pour cette rencontre ? Pierre Lechantre, le sélectionneur du Congo a retenu 36 joueurs fortement dominés par les joueurs évoluant au championnat congolais. Les expatriés rejoindront des locaux qui seront retenus dans la liste définitive des 23 joueurs.

Dans les rangs des professionnels, les absences de Thievy Bifouma, Prince Oniangué, Arnold Bouka Moutou, Delvin Ndinga, Francis Nganga sont visibles. Dans le lot de l'effectif qui

a manqué la qualification au Kenya, Lechantre n'a fait confiance qu'à Doré Fodé, Prince Viny Ibara, Fabrice Ondama, Baudry Marvin, Chris Malonga et Jordan Massengo. Si Sylvère Ganvoula et Kader Bidimbou ont réintégré le groupe, Pierre Lechantre a une fois de plus oublié Delarge Dzon alors que ce match allait lui permettre de se faire une idée sur certains joueurs qu'il n'a jamais convoqué.

Chez les locaux, la concurrence pourrait être rude. Au poste de gardien de buts, ils sont quatre à disputer la place de titulaire. En défense, Baudry Marvin est le seul rescapé. Le sélectionneur des Diables rouges a préféré renforcer ce secteur par la présélection de joueurs comme Gloire Yila Dibata de l'AC Léopards, Beranger Itoua de Cara, Imouélé Ngampio (JST). Boris Moubhio et Carof Bakoua eux signent leur retour. La diaspora s'impose en attaque avec la présence de Doré Fodé, Prince Viny Ibara, Fabrice Ondama et Sylvère Ganvoula.

La liste des présélectionnés

Gardiens : Pavelh Ndzila (Etoile du Congo); Fustel Mbouma (JSP); Wolfri-gon Mongondza (Diables -Noirs); Pe-

role Ndinga (Patronage Sainte-Anne). Défenseurs : Gloire Yila Dibata (Léopards); Francis Okombi (JST); Faria Ondongo (Etoile du Congo); Imouélé Ngampio (JST); Dalvidy Ondzani (Etoile du Congo); Boris Moubhio (AC Léopards); Beranger Itoua (Cara); Ngoma (ASK); Saboukoulou (Patronage Sainte-Anne); Ndanga (JSP), Sagesse Babelé; Junior Epako (AC Léopards de Dolisie); Baudry Marvin (Zulte Waregem).

Milieu de terrain : Dua stanislas Ankira (AC Léopards de Dolisie); Merveil Ndockyt; Kessel Tsiba Mounkassa (Diables noirs); Wilfrid Nkaya (JST); Matheus Botamba (Tongo FC); Jordan Massengo (Union Saint Gilloise/Belgique); Fabrice Nguessi Ondama (Wac); Chris Malonga Ntsayi (Stade Lavallois); Giovanni Elvia Ipamy (Etoile du Congo). Attaquants : Guy Mbenza (JSP), Ismael Ankobo (ASK); Olongo (BNG); Benny Boliko (JSP); Jacques Medina Themopelé (La DJIRI); Doré Ferebory (SCO Angers); Prince Viny Ibara (Club Bizertin -Tunisie); Kader Georges Bidimbou; Sylvère Ganvoula Mboussy (Waterloo -Belgique).

James Golden Eloué

VIENT DE PARAÎTRE

« Tout pour la France » par Nicolas Sarkozy

Nicolas Sarkozy, ancien président de la France publie à partir de ce mercredi 24 août, un essai portant sur sa vision en tant que nouveau candidat à la présidentielle en 2017. « Ce livre est le point de départ » écrit le président des Républicains.

Paru chez Plon, en 230 pages, dans « Tout pour la France », l'auteur déroule tous ses thèmes de prédilection en reconquête de l'électorat français : « l'autorité » à « l'identité de la France », en passant par « la compétitivité » jusqu'à « la liberté ».

Quelques extraits

Immigration. « Il nous faudra réduire drastiquement le nombre d'étrangers que nous aurons à accueillir chaque année [...] Je veux proposer un nouveau pacte d'assimilation [...] Il sera une condition préalable à tout séjour de longue durée et à toute naturalisation. » « La condition de résidence pour devenir français est aujourd'hui de cinq ans [...] Le délai sera porté à dix. » Sarkozy entend également « restreindre les conditions du regroupement familial ». Il veut enfin « supprimer l'aide médicale d'Etat qui coûte chaque année près de 800 millions d'euros et qui sera remplacée par une aide couvrant uniquement les urgences vitales ».

Schengen. « La France devra, dès le début de la prochaine alternance, proposer un Schengen II qui réaffirmera le principe de la libre circulation dans l'Union des ressortissants communautaires, mais pas des extracommunautaires », propose l'ancien chef de l'Etat.

Islam. « La formation des imams devra être très strictement encadrée afin que tous s'expriment en français et possèdent les connaissances des grandes règles de notre République. Les rapports de l'islam de France avec les gouvernements étrangers devront être régis avec une très grande transparence, notamment sur le plan financier. »

Terrorisme. « La première des priorités sera de placer dans un centre de rétention fermé, ou d'assigner à résidence sous surveillance électronique, tous les individus français fichés et susceptibles de constituer une menace pour la sécurité nationale. » « Quant aux personnes suspectées qui ne seraient pas françaises, je veux leur expulsion immédiate dans leur pays d'origine », balance-t-il. Sarkozy entend enfin « donner au ministre de l'Intérieur le pouvoir de s'opposer à l'ouverture de tout lieu de culte constituant une menace pour la sécurité nationale ou d'en ordonner la fermeture », et « mettre en place des centres de dé-radicalisation ».

Marie Alfred Ngoma

